



Siège social : Guichet Unique, 32 Bd A. Chasles, 28000 Chartres
Siret : 392 215 851 0024 ape 9499Z ; licence spectacles PLATESV-R-2021-001674
TVA Intra : FR 26392215851
Tél 06 51 49 22 27
Mail samedis-musicaux28@outlook.fr

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES SAMEDIS MUSICAUX DE CHARTRES,
SAMEDI 28 JUIN 2025 à 10H
Auditorium du CRD, Cloître des Cordeliers, 22 Rue St Michel, 28000 Chartres**

Adhérents présents et représentés : 40

Autres : 3

Ordre du jour :

- 1° Introduction et bilan moral 2024
- 2° Bilan financier 2024
- 3° Evènements marquants en 2024
- 4° Vote des Résolutions bilan moral et financier 2024
- 5° Programmation et évènements 2 ème semestre 2025 à juin 2026
- 6° Présentation Bureau Directeur AGO 2024 – Avenir des SMC
- 7° Appel aux bénévoles
- 8° Questions diverses
- 8° Verre de l'amitié dans le Cloître

1° INTRODUCTION et BILAN MORAL 2024 par Garance Arnaudais, présidente

Mots de bienvenue aux adhérents, non-adhérents et invités. Les SMC tiennent pour la 3^e fois leur AGO à l'auditorium du CRD, avec qui ils souhaitent intensifier leur collaboration.

Le Bilan Moral est constitué par les concerts que nous avons organisés.

Rappelons ce que disent nos statuts quant à l'activité principale de notre association :

« Promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts.

Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir, choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité »

Nous poursuivons ce but avec une équipe de bénévoles et avec le soutien financier des villes de Chartres et de Dreux, ainsi que du Conseil Départemental qui nous permet d'imprimer nos différents supports publicitaires et programmes. Depuis juin 2023, nous sommes heureux de pouvoir ajouter en outre le Conseil Régional.

Sans les bénévoles et sans l'aide financière, notre action ne pourrait avoir lieu, et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous permettent de réaliser tous ces moments musicaux de qualité.

Je rappelle également que depuis 2023 nous avons instauré le « don » qui permet aux particuliers d'avoir un crédit d'impôt.

Nous pouvons compter également sur l'aide de Ddream/M.de Royer qui réalise tous les fichiers graphiques pour notre publicité et les photos lors des concerts, ce qui permet à Christian Nicol (bénévole SMC) de les utiliser pour faire vivre notre site. Axelle Beth avec son association Aurores nous aide pour la mise en page de nos programmes de salle dont la rédaction est réalisée par Sylvie Forhan (bénévole SMC). M Liondor assure la télémaintenance de notre installation informatique. Jean-Claude Herbé de « La boîte aux sites web » qui a développé notre site web et qui en reste l'administrateur du site.

Nous essayons également de diversifier nos financements, comme la mise à disposition gratuite des lieux comme le centre culturel Edmond Desouches à Lucé et le théâtre de Dreux et bien sûr des lieux à Chartres comme la Collégiale St André, le musée des beaux-arts et la salle Doussineau. Nous les remercions vivement de mettre ses lieux à notre disposition gracieusement avec leur personnel. Tout cela nous a permis de maintenir une tarification raisonnable à 15 et 20€ gratuit pour les moins de 25 ans. Nous nous efforçons de continuer à hisser les Samedis Musicaux de Chartres à un niveau de qualité respectable et ainsi de remercier tous ceux qui y ont contribué depuis 73 ans, âge de l'association.

Il est évident que nous ne pourrions faire venir tous ces artistes de qualités en maintenant nos tarifs de réservations si nous devons louer des salles.

Pour la communication je tiens à remercier Yvonne Naïdja pour les enregistrements effectués avec les artistes pour annoncer nos concerts à Radio Grand Ciel et Didier Kropp pour la communication presse et réseau.

Passons en revue les différents concerts de 2024 :

27/01/2024 : Nous avons commencé l'année 2024 le Samedi 27 janvier avec l'orchestre Danzas et Jean-Marie Machado, créateur-compositeur-pianiste de l'ensemble au Centre Edmond Desouches à LUCE. Nous retenons l'écriture si particulière de Jean-Marie Machado, ni jazz ni classique. Dans une musique qui dépasse les genres, le compositeur réunit autour du piano flûtes, clarinettes, accordéon, saxophones, tuba, violons altos, violoncelle pour offrir à chacun un voyage vers l'ailleurs. Une centaine de spectateurs étaient présents. D'abord surpris, très vite enthousiaste, le public a très chaleureusement applaudi les différents tableaux de « Pictures for Orchestra ».

07/04/2024 : Dimanche 07 avril au temple Protestant qui faisait salle comble pour cette première dans ce lieu !

Nous remercions le pasteur Lionel Thébaud d'avoir mis le temple à notre disposition pour ce concert qui devait se dérouler à l'origine dans l'église de Barjouville. Belle rencontre d'instruments, comme d'ailleurs leurs interprètes. Florent HÉAU, Eminent clarinettiste déjà venu aux Samedis Musicaux, nous a proposé ce duo avec ce jeune accordéoniste très talentueux, Théo OULD. Dès les premières notes, la magie opérait. Mention toute particulière à la pièce de Béla Kovacs avec sa musique klezmer mélancolique et joyeusement dansante, ou les pages de Piazzolla, très chargées en émotion.

01 et 02/06/2024 : En juin nous avons inauguré une formule toute nouvelle en proposant un weekend de 4 concerts-théâtre d'une heure en plein air avec un camion scène, dans 4 lieux différents que vous voyez à l'écran. Servi par l'auteur et comédien François Michonneau, le pianiste Guilhem Fabre a installé son camion-scène à la rencontre du public, à Senantes, Chartres, Marville et Dreux. Un atelier théâtre à Senantes et Dreux était proposé avant chaque représentation par Coline Odon musicologue, permettant aux personnes le souhaitant d'inter agir avec le comédien lors du spectacle.

Objectif du spectacle : attirer du monde/des familles vers la musique classique en la démythifiant en combinant œuvres classiques au piano et récitation d'un comédien et en la rendant accessible au plus grand nombre en allant dans des endroits qui ne reçoivent pas la culture habituellement.

Cette formule avec participation au chapeau a été rendue possible grâce à des aides supplémentaires que notre trésorière a détaillé avec le bilan financier.

Nous remercions, la commune de Senantes, le propriétaire et référent du parc de la Clé Pierre Rigaut, et les villes de Chartres et Dreux pour leur soutien. Les aléas du temps n'ont pas permis un public nombreux. Cependant chaque séance a été un franc succès auprès du public.

29/09/2025 : la Collégiale faisait salle comble pour l'ouverture du festival Variations d'Automne des Samedis musicaux de Chartres. Dans un silence quasi religieux, Nadine Wright a joué le Requiem de Fauré dans la version pour piano d'Emile Naoumoff. Avec le premier invité, Dastan Humbert jeune pianiste de 14 ans et déjà virtuose, le thème du Festival Variations d'Automne, « d'un âge à l'autre », prenait ici pleinement son sens. Puis les autres invités de Nadine Wright, Wilfrid et Bakytgul Humbert, au piano et au violoncelle ont interprété merveilleusement la sonate de Brahms et nous ont fait oublier le froid de la Collégiale.

16 et 17/11/2025 : Festival Carré d'As Jeunes Talents 26e Edition avec deux soirées.

Le samedi 16 novembre, au centre culturelle Edmond Desouches à Lucé.

En première partie, sur la scène joliment éclairée, six jeunes musiciens des conservatoires de Lucé et Chartres se sont succédés. François Cornu était heureux de reprendre les rênes de ce Festival fondé par lui il y a 26 ans ; il a su accueillir et passer le micro à ces jeunes talents (violoniste, chanteuse, pianiste, trompettiste, tromboniste, altiste) soutenus par leurs professeurs et par leurs familles dans la salle.

La deuxième partie du concert était réservée à l'altiste Clara Petit, jeune professionnelle, membre de l'Orchestre de Paris. Elle était accompagnée magnifiquement au piano par sa mère Murielle Richard-Petit.

Toutes deux nous ont transportés d'abord dans l'univers flamboyant et sombre de Roméo et Juliette de Prokofiev, avant de nous plonger dans l'écriture si sensible et si riche de Brahms, avec la 1ère sonate de l'opus 120, dans une très belle interprétation.

Le dimanche 17 novembre, au théâtre de Dreux, le Carré d'As mettait à l'honneur deux jeunes professionnelles, une accordéoniste et une chanteuse.

Elles avaient fait le voyage de Toulouse pour nous faire partager leur amour de la musique occitane, Leur bonne humeur, leur présence, leur musicalité ont remporté tous les suffrages. Dans un programme très varié, nous avons pu apprécier l'accordéon seul, mais aussi la voix accompagnée.

Maïlis Arrat nous a montré à quel point l'accordéon classique peut proposer de nombreux univers sonores différents.

En présence du compositeur Franck Angélis, elle a joué Alone, pièce qui lui est dédiée et qui lui a permis de remporter le 1er prix du concours international de Castelfidardo.

Claire Bouyssou, particulièrement à l'aise dans Bach et dans la comédie musicale, a montré un réel talent.

7 et 8/12/2025 : Clôture du Festival Variations d'Automne, « d'un âge à l'autre »

Deux magnifiques concerts clôturaient le Festival Variations d'automne donnant carte blanche à la pianiste France Pennetier qui nous a présenté 3 invités.

Samedi 7 décembre, au château de Maintenon, Dans un programme très riche où Elisabeth Jacquet de La Guerre voisinait avec St Saëns et la flamboyante transcription de son 2ème Concerto pour piano, un Bach très recueilli s'invitait à 4 mains avec le premier invité de France, Jonas Garrigou. C'était le moment de faire monter sur la scène leur petite-fille Marie Pennetier, à la trompette, avec qui France jouait une œuvre de Jeanine Rueff, inspirée par l'œuvre de Calder.

Le concert s'achevait sur un Galop de Lavignac à 8 mains, plein d'entrain, salué longuement par les applaudissements du public, ravi du déroulement de cette soirée « en famille ».

Dimanche 8 décembre, à Chartres, la Salle Doussineau se faisait écrin pour retrouver France Pennetier et ses invités devant un public venu en nombre. France ouvrait la première partie du concert avec le Premier Prélude du Clavier bien tempéré de Bach et elle enchaînait avec le magnifique Nocturne opus 48 n°1 de Chopin, un des plus longs et dramatiques du compositeur. Après deux Mazurkas de Scriabine brillamment enlevées, deux Préludes de Debussy, superbement interprétés, nous voyaient mettre délicatement nos « pas sur la neige » dans ceux de France avant de danser dans l'univers jazzy de « Minstrels ».

La seconde partie était presque entièrement consacrée au pianiste Clément Griffault. Cet artiste inclassable de la jeune génération a littéralement envoûté le public avec ses compositions en hommage à Michel Berger. Avec le thème des chansons, il a plongé les auditeurs dans un état de bien-être total. Une belle rencontre ! C'était ensuite une surprise appréciée de tous : Pour l'Egyptienne de Debussy, avec ses mélismes orientaux, à 4 mains avec Jean-Claude Pennetier. Comme la veille, Marie Pennetier à la trompette rejoignait sa grand-mère pour interpréter Mobiles de Jeanine Rueff. Le bis, final en forme d'apothéose, réunissait les quatre artistes dans Summertime de Gershwin, dans un 6 mains au piano avec Marie à la trompette. Un verre de l'amitié mettait un point d'orgue convivial à ce week-end musical riche en émotions.

Evènements marquants en 2024

Les 7 et 8 septembre : pour la 1ère fois nous participions au forum des associations de Chartres.

Nous avons pu partager ainsi de beaux échanges avec nos adhérents et futurs adhérents et présenter nos futurs concerts de fin 2024 à fin 2025, avec une présentation sur écran qui tournait en boucle.

Nous avons aussi disposé les roll-up réalisés pour les 70 ans de l'association qui retrace son histoire à travers les artistes venus. Nous avons compté durant ces 2 jours 14 adhésions. Dont une nouvelle avec l'association CLC (Club Loisirs et Cultures).

C'est donc un constat positif d'être présent au Forum des associations de Chartres. Présence que nous allons renouveler les 6 et 7 septembre prochain.

Le 09 janvier 2025 Notre association a été récompensée lors de la cérémonie des vœux aux associations par Madame Isabelle Vincent responsable de la culture à Chartres en présence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gorges récompensant les bénévoles méritants pour leur engagement 2024, qui pour notre association est une belle marque de reconnaissance et d'encouragement.

Fin du Bilan Moral,

2° BILAN FINANCIER 2024 par Béatrice Saez, trésorière

A l'aide de tableaux financiers montrés sur grand écran, la trésorière commente les comptes 2024.

I. Résultats :

L'exercice 2024 enregistre un résultat excédentaire de 9 288 € et un solde de trésorerie de 23 659.82 €.

Compte courant Crédit Mutuel : 4 486.13 €

Compte courant Crédit Agricole : 1 749.97 €

Livret Bleu Crédit Mutuel : 17 423.72 €

BILAN 2024 - Samedis Musicaux de Chartres

A C T I F		P A S S I F	
<u>Immobilisations</u>		<u>Capitaux propres</u>	
Matériel spécialisé	1 362,38	Report à nouveau	13363,74
Amortissement	-1 257,40	Résultat net	9288,58
S/total immobilisations	104,98	Total situation nette	22 652,32
<u>Produits à recevoir</u>		<u>Provisions</u>	
Charges constatées d'avance	1 210,70	Provisions pour charges	2936,68
<u>Créances</u>		<u>Dettes</u>	
TVA déductible	220,60	TVA collectée	0,00
Fournisseurs débiteurs	392,90	TVA à régulariser	0,00
<u>Disponibilités</u>			
caisse	0,00		
Livret Bleu	17 423,72		
Crédit Mutuel	4 486,13		
Crédit Agricole	1 749,97		
S/total disponibilités	23 659,82		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 484,02		
T O T A U X		T O T A U X	
25 589,00		25 589,00	

L'année 2024 a été particulièrement intense suite à la constitution d'un nouveau bureau comprenant un changement des postes de présidente et trésorière. ; cela a entraîné un énorme travail de réorganisation et de mise à plat des procédures ainsi que l'adoption d'un nouveau logiciel comptable très performant et adapté aux associations. Nous sommes parvenus à proposer 11 concerts sur l'année !

Le point marquant : après 2 ans d'exercice déficitaire (-11 342€ en 2022, -2 928€ en 2023), nous avons un excellent résultat pour cette année 2024 : + **9 288€**

Grâce en particulier à :

- de nouvelles subventions
- des dons très importants
- un resserrement des frais

La réduction des frais passe (et devra passer) par une diminution du nombre de concerts car, comme nous le savons, chaque concert (ou presque) est déficitaire. En conséquence si nous multiplions les concerts nous augmentons les déficits.

Fort heureusement grâce au travail des bénévoles et au soutien des institutions avec des subventions pour la culture qui ont augmenté en 2024 (nouvelle subvention de la région centre), notre association a pu continuer à proposer des programmes de musique classique de très grande qualité accessibles à tous.

	Année 2024	A-1 2023		Année 2024	Année 2023
604 6041 Achat : accord piano	462,00 €	970,00 €	701 Ventes de programmes	495,99 €	832,18 €
6043 Achat : impression sérigraphie	667,00 €	1 000,00 €			
6064 Fournitures administratives	122,29 €	111,49 €	706 Recettes des concerts	9 528,20 €	17 336,42 €
6066 Petit outillage et logiciel	459,50 €	377,13 €			
61 613 Locations et transport piano	600,00 €	1 730,00 €	741 Communes		
613 Locations : salles et matériel (verres)	126,23 €	114,36 €	7411 Mairie de Chartres	7 500,00 €	7 500,00 €
616 Assurances	290,76 €	278,75 €	7412 Mairie de Dreux	3 100,00 €	2 500,00 €
62 623 Gardiennage	311,52 €	348,00 €	742 Département d'Eure et Loir	5 000,00 €	5 000,00 €
6225 Rémunérations : contrats cession artisti	12 200,00 €	19 397,87 €	Région	2 500,00 €	
			Portes Euréliennes	677,52 €	
6251 frais déplacement/hébergnt artistes	1 315,94 €	3 437,91 €	7461 Crédit Mutuel	500,00 €	500,00 €
6256 cadeaux artistes	229,85 €	67,58 €	748 Dons	2 660,00 €	700,00 €
6257 frais de réception (pots)	716,70 €	1 672,79 €	756 Cotisations (Adhésions)	1 980,00 €	1 985,00 €
6261 Frais postaux	254,96 €	179,24 €			
6264 Fournisseur internet : site Web	413,27 €	386,47 €	767 Intérêts bancaires	356,90 €	263,20 €
627 Services bancaires et assimilés	46,77 €	217,32 €			
628 Divers (rbst réservation)		23,51 €	778 Autres produits except.		14,00 €
6411 Rémunérations des artistes (GUSO)	4 092,30 €	3 311,66 €	7815 Reprise de provisions	409,84 €	
645 URSSAF	1 637,85 €	2 650,62 €			
6511 SACEM	1 137,05 €	719,14 €			
671 charges exceptionnelles	160,92 €	77,14 €			
672 Charges sur exercices antérieurs		2 074,92 €			
6586 Cotisations					
6811 DAP / 6756 Immobilisations	174,96 €	422,88 €			
ss total Charges	25 419,87 €	39 568,78 €	ss total Produits	34 708,45 €	36 630,80 €
6244 Frais bénévoles (abandon frais)	5 192,83 €	5 048,49 €	754 Abandon frais bénévoles	5 192,83 €	5 048,49 €
TOTAL 1. Charges	30 612,70 €	44 617 €	TOTAL 1. Produits	39 901,28 €	41 679 €
678 Autres charges except. Anniversaire 70 ans		2 168 €			
6812 Charges d'exploitation à répartir plus ex.		1 649 €			
684 Personnel bénévole (2647 h/an)	46 718,55 €	34 110,18 €	875 Bénévolat (2647 h/an)	46 718,55 €	34 110,18 €
TOTAL 2. Charges Exceptionnelles	46 718,55 €	34 110 €	TOTAL 2. Produits exceptionnels	46 718,55 €	
TOTAL CHARGES 1 + 2	77 331,25 €	78 727 €	TOTAL PRODUITS 1 + 2	86 619,83	75 789 €
Trésorerie au 31.12.23 : 14 475,62 € (CA : 2 119,79 € - CM : 5 289,01 € - Livret B : 7 066,82 €)			Résultat Net de l'Exercice		
Trésorerie au 31.12.24 : 23 659,82 € (CA : 1 749,97 € - CM : 4 486,13 € - Livret B : 17 423,72 €)			9 288,58 € - 2 938 €		

II. Analyse financière : Charges

1. Dépenses (a) 25 419.87€ (trésorerie hors bénévolat)

Comme les années précédentes, nous sommes très attentifs à ce que les charges soient essentiellement composées des frais de concert, principalement les cachets et les charges sociales pour les artistes. Très peu d'associations peuvent de prévaloir de consacrer 90 % de leur budget à l'objectif même de l'association c'est-à-dire la musique !

Très peu d'associations peuvent se prévaloir de consacrer 90 % de leur budget à l'objectif même de l'association : c'est-à-dire la musique !

PRESENTATION DEPENSES Année 2024

Frais concerts 22 780 € 89,6 %	Cachets et charges artistes 70,5%	contrats de cession	12 200 €	48,0%	17 930 €
		Guso	4 092 €	16,1%	
		Charges sociales	1 638 €	6,4%	
	Autres frais artistes 6,1%	Frais déplacements	1 316 €	5,2%	1 546 €
		cadeaux artistes	230 €	0,9%	
	Frais liés aux concerts 13%	locations + piano	1 500 €	5,9%	3 304 €
		mise en page programme	667 €	2,6%	
		Sacem & autres	1 137 €	4,5%	
Frais de réception 717€	Frais de réception 2,8%	Frais de réception	717 €	2,8%	717 €
Frais de fonctionnement 7,6%	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web- petit outil/logiciel	Fourn bureau + assurances	413 €	1,6%	1 923 €
		Frais postaux	255 €	1,0%	
		Site Web	413 €	1,6%	
		Achat outillage et logiciel + immo	795 €	3,1%	
		Frais bancaires, Paypal et izettle	47 €	0,2%	

Les frais de concerts :

Représentent comme l'année dernière pratiquement 90% de nos dépenses très exactement 89.6%.

Dont :

- **70.5%** pour les cachets (soit sous forme de contrats de cession s'ils ont une association, une société ou un agent soit sous forme de salaire spécifique aux artistes avec le système Guso), ainsi que les charges sociales.

- **6,1%** pour les frais de déplacement et les cadeaux faits aux artistes.

- **13%** frais liés au concert comme la location et le transport de piano (600 € par concert), l'accord du piano, (462 € pour l'année), la mise en page des programmes et des affiches. Ces derniers sont imprimés gracieusement par le Conseil Départemental que nous remercions de nouveau.

Les frais de réceptions :

Ils ont diminué de + de 57%, cela correspondait à la volonté des membres de réduire ces frais.

Par ailleurs, certains lieux comme le musée des Beaux-Arts ou le Temple protestant ne se prêtent à l'organisation d'un verre de l'amitié.

Enfin, certains pots ont été offerts par des municipalités : la commune de Senantes lors du concert Unopia le 01/06/24 et la ville de Maintenon pour le concert du 07/12/24.

Les frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement (1 923 €) ont diminué en 2024. Cependant, la part de l'informatique a progressé et continuera de façon significative pour répondre aux besoins des logiciels de comptabilité, site web etc...

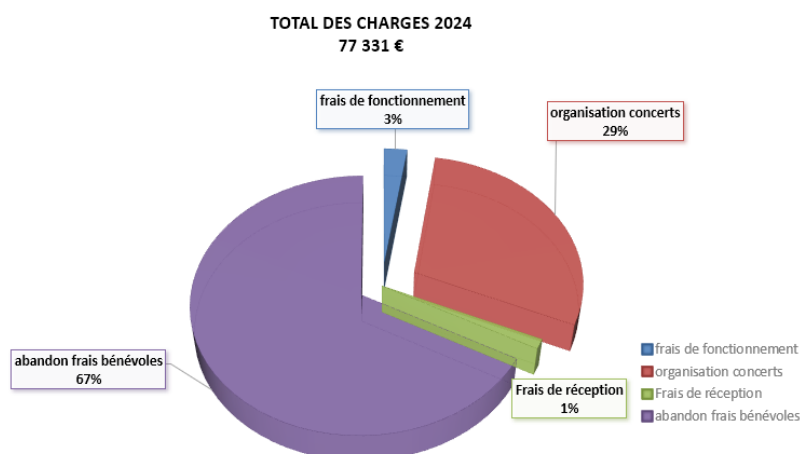
2. Dépenses (b) Valorisation du bénévolat 51 911 € en 2024 (5 192,83 € + 46 718,55 €)

Dans le compte de résultat, un poste très important correspond à la valorisation financière du bénévolat. Il n'y a pas de dépense réelle mais cela permet de montrer combien une association ne peut vivre que grâce au travail important de ses bénévoles.

Cette valorisation est chiffrée de 2 façons

- 1) Les abandons de frais qui sont pour la plupart des kilomètres parcourus par les bénévoles pour la mise en place des concerts, les rendez-vous avec les institutions, avec les artistes, avec les banques.... Frais qui en 2024 ont été évalués à **5 192,83 €**, ils donnent lieu à des reçus fiscaux.
- 2) Le chiffrage des heures passées par les bénévoles pour la bonne marche de l'association. Par exemple : presque 30 h hebdomadaires pour la présidence, les nombreuses heures passées pour la mise à jour et la maintenance du site, le travail pour la communication, pour la comptabilité, pour la réalisation des programmes, pour la distribution des flyers et affiches, billetterie, accueil des artistes... Cela se monte en 2024 à **46 718,55 €**.

Total des Dépenses (a) + (b) : 67 % des charges assumées par le bénévolat donc non facturées



Ces chiffres nous incitent à une réflexion pour l'avenir de l'association, en effet, l'investissement en temps et charge mentale pour les bénévoles est considérable et réparti sur trop peu de personnes.

Remerciements aux professionnels



Didier de Royer
Photographe



Jean-Claude Herbé
Site Web

Jean-Luc Liondor
Gestion systèmes informatiques



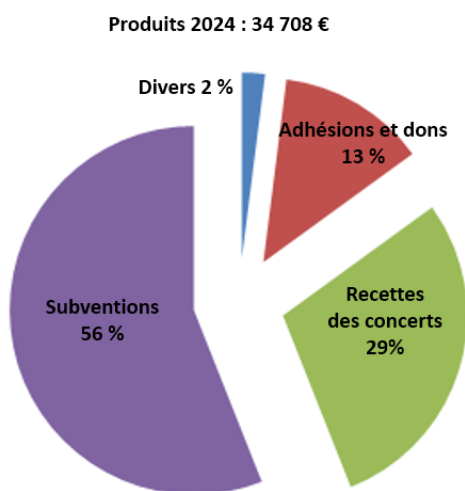
Francette Chenard
Vérificatrice aux comptes



Enfin n'oublions pas de remercier les professionnels qui œuvrent pour l'association gratuitement comme notre photographe Didier de Royer et notre vérificatrice aux comptes Francette Chenard, ou pour un dédommagement infime Jean-Claude Herbé et Jean-Luc Liondor pour les systèmes informatiques.

III. Analyse Financière : Les produits **34 708,45 €** en 2024 (36 631 en 2023 et 36 989 en 2022)

1. Les recettes des concerts **10 024 €** (billetterie et ventes de programmes)

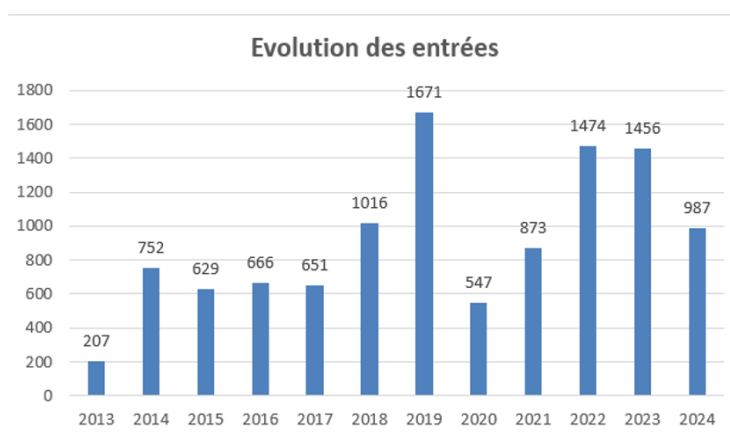


Nos revenus directement liés à la vente des programmes et recettes des concerts représentent **10 024 €** soit une baisse significative par rapport à 2023.

Cela peut en partie s'expliquer par l'organisation de 4 concerts gratuits en plein air, dans des lieux inhabituels et soumis aux aléas du temps. Une participation libre au chapeau est notoirement inférieure à une billetterie.

Cette baisse de fréquentation est également parfois liée à la faible jauge des salles, difficulté récurrente de trouver des salles suffisamment grandes.

Tableau nombres d'entrées - Evolution



2. Les subventions : **19 277 €** (Chartres 7 500 € + CDEL 5 000 € + Dreux 3 100 € + PACT Portes Euréliennes 677 € + Conseil Régional 2500 € + Crédit Mutuel 500€)

En 2024, nous avons reçu une nouvelle subvention de la part de la Région pour un montant de 2500 €, une subvention spéciale des Portes Euréliennes pour le concert Unopia de 677 € ainsi que 600 € supplémentaires de la part la mairie de Dreux. 2024 est donc une année exceptionnelle pour le montant des subventions perçues.

Nous savons d'ores et déjà que l'année 2025 ne sera pas du tout identique. En effet la subvention du Département qui était de 5 000 € en 2024 n'est plus que de 3 000 € en 2025 par suite des efforts de réduction des coûts demandés à tous, et en particulier au secteur de la Culture.

La subvention du Conseil Régional n'est pas renouvelée.

Les subventions de Chartres (7500€) et de Dreux (2500€) pour 2025 sont inchangées.

Notre trésorerie à fin décembre 2024 qui se monte à 23 659.82 € nous permet heureusement de financer les concerts du premier semestre 2025 (soit 5 concerts sur les 8 prévus en 2025).

4. Les Adhésions et les Dons : 4 640 €

Le nombre d'adhérents reste stable : 99 adhésions réglées en 2024 comme en 2023. Nous vous remercions vivement de votre fidélité.

Nous avons constaté pour 2024 une très forte augmentation des dons pour un total de 2 660 €.

Conclusion

L'année 2024 a été particulièrement importante en termes de :

- Nombre de concerts : 11 dont 4 très rapprochés à la fin de l'année ce qui a particulièrement éprouvé l'équipe
- Subventions et dons exceptionnels liés à une nouvelle façon de proposer des concerts pour tous en liant piano et théâtre en plein air (concert extraordinaire pour ses qualités humaines et musicales)
- L'énorme engagement de certains membres de l'équipe a permis de rétablir une situation financière correcte après deux années de déficit et nous remercions très sincèrement tous nos adhérents, partenaires et collectivités d'Eure et Loir pour leur soutien indéfectible. MERCI

Fin du Bilan Financier

Bilan financier vérifié sincère par la vérificatrice aux comptes Francette Chenard

3° VOTE DES RÉSOLUTIONS 1 ET 2 par Garance Arnaud, présidente

Vote à main levée, conformément aux statuts de l'association de 2015.

Entre adhérents présents et représentés, le nombre total est de 40 personnes

BILAN MORAL présenté par Mme Garance Arnaud, présidente

Contre : 0 ; abstention : 0 ; pour : 40 - adopté à l'unanimité

BILAN FINANCIER présenté par Mme Béatrice Saez, trésorière

Contre : 0 ; abstention : 0 ; pour : 40 - adopté à l'unanimité

5° PROGRAMMATION PERSPECTIVES 2 ème SEMESTRE 2025 A juin 2026

28/12/2025 : Collégiale de Chartres, Ouverture du Festival variations d'Automne, avec le pianiste Vittorio FORTE

Vittorio FORTE d'origine italienne et ayant fait ses premières études au Conservatoire de Cosenza vit aujourd'hui en France près de Montpellier. Il nous présentera un programme nommé « Les Amériques » mêlant la musique de l'Amérique du Nord dont des transcriptions pour piano d'Earl Wild ont fait l'objet déjà d'un enregistrement CD largement récompensé et de la musique d'Amérique du Sud dont un enregistrement est prévu.

Dans un programme consacré aux compositeurs d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, de Gershwin à Villalobos, le pianiste Vittorio Forte vous fera découvrir les perles rares de cette musique, dans un répertoire haut en couleurs, inspiré par les traditions artistiques de ces pays où rythmes et mélodies ne font qu'un.

29/11/2025 : Festival Carré d'As Jeunes Talents dans sa 27 e Edition

Concert 1 : « Jeunes prodiges » au théâtre de Dreux

Léandre COCCITTO, pianiste (11 ans, CRD Chartres),

Théo GRUNDMANN BRECHET, violoniste et pianiste (13 ans, Lyon)
Miho PASCAL, violoncelliste (15 ans, Tours) tout juste rentré au CNSM de Paris.

Accompagnements au piano : Laure GRUNDMANN et François CORNU.

François Cornu, directeur artistique et fondateur du Festival Carré d'As Jeunes Talents, invite cette année trois très jeunes virtuoses appelés sans doute à une grande carrière. L'engagement passionné de ces jeunes "Prodiges" de 11 à 15 ans est total et on constate ici que la maturité n'attend pas l'âge de la majorité, à en juger par la profondeur et la maîtrise de leurs interprétations ! Bach, Beethoven, Chopin, Schumann, Liszt, Fauré, Debussy font partie de leurs choix pour ce concert exceptionnel.

30/11/2025 : Suite Festival Carré d'As Jeunes Talents dans sa 27 e Edition

Concert 2 : « DE BACH À BENJAMIN, TROIS SIÈCLES DE MUSIQUE EN VIBRATION » au Musée des Beaux-Arts, Chartres

Duos et solos pour violon et alto avec Guillaume Florès et Paul Wiener

Chaque année, Carré d'As offre la possibilité de découvrir de jeunes musiciens en début de carrière. Solistes virtuoses déjà, étonnants de maturité et de capacité à partager l'expression musicale, ils nous emmènent avec passion et sensibilité vers les plus belles œuvres de la musique classique.

17/01/2026 : Au centre culturelle Edmond Desouches à Lucé, Barocco tango Trio

Nous recevrons **Barocco Tango Trio** qui vous invite à un voyage musical unique où se rencontrent Bach et Piazzolla, deux compositeurs visionnaires. À travers le violoncelle, le bandonéon et la contrebasse, les musiciens explorent un dialogue fascinant entre la rigueur baroque et l'effervescence du tango argentin. Avec humour et complicité, ils partagent histoires et anecdotes, offrant un concert riche en contrastes et émotions, qui résonne bien au-delà des siècles et des styles musicaux.

21/03/2026 : au Musée des Beaux-Arts, Chartres, Ensemble Alla Francesca

Chaque année le 21 mars est célébrée la journée de musique ancienne, initiée et relayée par le REMA (réseau européen de musique ancienne). Le programme reposera sur une musique du 13 e ou 15 e siècle. La Schola de la Sainte Chapelle a enthousiasmé le public lors du concert du 8 février dernier, dans le cadre de la célébration du Millénaire de la Crypte de la Cathédrale. Les Samedis Musicaux ont donc trouvé intéressant de vous faire découvrir un autre ensemble de musique médiévale dirigé par Brigitte Lesne, l'Ensemble Alla Francesca, Chant soliste et instruments du Moyen Âge se consacre aux répertoires de la fin du 11e jusqu'au 16e siècle, Internationalement reconnu pour la qualité et l'originalité de ses projets, Alla Francesca reste fidèle à ses objectifs et choix esthétiques initiaux, se produira dans la salle à l'Italienne du Musée des Beaux-Arts qui se prête merveilleusement à ce type de musique et de voix.

Aussi pour ne pas avoir à refuser du monde la jauge étant petite, nous proposerons le même jour 2 concerts. Un à 16h30 l'autre à 18h30.

26/04/2026 : au théâtre de Dreux, Quintette EKO

Le Quintette EKO, Suite à un changement de programme en 2025 a été reprogrammé en 2026

Le quintette EKO est un ensemble Fondé par 5 jeunes musiciens talentueux issus des établissements d'enseignement supérieur de Musique. Ce sont 5 instrumentistes, composé d'un hautbois, d'une clarinette, d'un saxophone, d'une clarinette basse et d'un basson. 5 instruments, avec une infinité de possibilités en constante évolution attirant de jeunes compositeurs. Ce sont 5 jeunes talents dont Audrey Crouzet Drouaise ancienne élève de Christine Bourrier. Nous l'avions déjà reçu avec le quintette Phénix en 2022 et sommes très heureux de la recevoir à nouveau accompagné de 4 autres musiciens.

Le programme proposé « Le quintette à anches dans tous ces états »

Est un voyage à travers les différents pays qui ont su développer cet ensemble, leurs compositeurs contemporains et les plus grands interprètes ! C'est un répertoire en pleine évolution.

En prenant pour départ les Pays Bas avec le quintette Calefax, dédicataire de nombreuses pièces contemporaines, puis en passant par les Etats-Unis et l'Espagne.

30/05/2026 : Collégiale de Chartres, Vincent Segal

Le samedi 30 mai nous vous proposerons un concert avec Vincent SEGAL, violoncelliste et bassiste hors du commun, improvisateur et interprète d'innombrables styles musicaux. Ce concert fera suite à une master classe donnée aux élèves du CRD de Chartres.

Cette idée de master classe est née d'une proposition d'Hervé Guignier, directeur des affaires culturelles de Chartres et d'échanges avec Cécile De Hann, qui comme nous a été enthousiasmée. Ce projet concrétise notre désir de collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres, ainsi que notre réflexion autour de la nécessité d'attirer de nouveaux publics, notamment jeunes, à nos concerts.

A été retenu de proposer une Master Classe avec un instrument autre que le piano après plusieurs venues, depuis quelques années, de Claire Désert, pianiste renommée professeur au CNSM de Paris. Le violoncelle s'est alors imposé mais évidemment pas par hasard, puisque Cécile De Hann est elle-même violoncelliste. Elle nous a proposé Vincent Segal, ami d'enfance par ailleurs : originaires de Reims, tous deux ont suivi la même formation au conservatoire de Reims dans la classe de Pierre Penassou puis au CNSM de Lyon.

Cécile De Hann a récemment enregistré une émission à RGC dans le cadre d'interviews de dirigeants de conservatoires ou écoles de musique du département, où elle évoque son parcours et son amour pour les arts, la transmission et bien sûr le violoncelle.

Vincent Segal aborde et interprète des répertoires de tous horizons, de toutes cultures, et proposera au public un solo dans une formule innovante qu'il affectionne : le public tire au sort des papiers dans un chapeau comprenant des choix de musiques variées de Colombie, Brésil, soul music, Bartok, Monk, lent, chant, percussion etc.

6° PRESENTATION BUREAU DIRECTEUR AG 2024 – AVENIR DES SMC

Présentation du bureau directeur suite élection du 29/06/2024 14 membres avec les fonctions de chacun. Merci de vous lever à l'appel de votre nom.

Des démissions fin 2024 et à l'AG d'aujourd'hui viennent fragiliser notre association qui ne va compter désormais que 11 membres. La gestion administrative qu'elle représente plus la disponibilité demandée avant et après concerts ne pourra continuer sans des membres investis et actifs.

Je voudrais remercier Francette Chenard vérificatrice aux comptes pour sa fidélité et le travail effectué pour l'association de Samedis Musicaux de Chartres depuis plusieurs années.

Bureau Exécutif :

ARNAUDAS Garance	- Vacheresses les Basses (présidente)
LESTER Valérie	- Chartres (secrétaire)
FORHAN Sylvie	- Pierres (secrétaire adjointe)
SAEZ-MANZANARES Béatrice	- Gallardon (trésorière)
FORHAN Claude	- Pierres (trésorier adjoint)

Bureau :

BRESSON Etienne	- Maintenon ((éclairage et stockage verre de l'amitié)
CORNU François	- Luynes (direction artistique du Carré d'As)
CHANFRAU Dominique	- Nogent le Roi (démission suite à l'AG 2024)
KNOSP Bernard	- Chartres (Commission d'écoute) (démission à AG 2025)
KROPP Didier	- Chaudon (Communication)
LOISEL Francine	- Yermenonville (Choix des artistes, programmation)
MONDAIN Nicole	- Nogent le Roi (distribution affiches et flyers) (démission janvier 2025)
NICOL Christian	- Vacheresses les Basses (Gestion site, Adhésions, Dons, Réservations) (démission AG 2025)
ROUSSEAU Dominique	- Saint-Piat (commission d'écoute)

et vérificatrice aux comptes

Francette Chenard	- Maintenon (démission AG 2025)
-------------------	--

7° APPEL AUX BENEVOLES - COOPTATIONS

Nos statuts précisent que les élections du bureau directeur de max 18 membres à lieu tous les 3 ans.

En attendant, nous pouvons « coopter » des personnes, en quelque sorte pour une période d'essai réciproque.
Deux cooptations et candidatures lors de cette Assemblée Générale : Alain Genuys coopté par Francine Loisel et Charles de Lamberterie dont la candidature est arrivée la veille de l'AG coopté par Alain Genuys.
Nous les remercions de nous rejoindre.

Malgré les cooptations qui va amener le bureau directeur à 12 membres.
La charge est trop importante pour la présidente actuelle sans vice-président.
Pour continuer à organiser des concerts de qualités nous avons besoin de renfort.
Un questionnaire à remplir pour recueillir des nouvelles candidatures et souhaits de musique a été proposé.

8° QUESTIONS DIVERSES

Question 1 : Ne pouvons-nous pas intégrer la location des salles dans le bilan financier ?
Réponse 1 : Les salles sont valorisées par les mairies et intégrées dans leur bilan financier.

Question 2 : Pourquoi ne pas montrer dans la présentation les concerts passés 2025 ?
Réponse 2 : Ils feront partis du bilan moral et financier année 2025 présentés à l'AG 2026

Evènement :

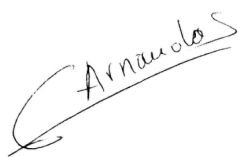
Nous serons de nouveau présent au salon des associations à Chartres les 6 et 7 septembre 2025.
Nous vous espérons nombreux et nous vous remercions de relayer l'information.

Remerciements :

Nous remercions celles et ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année :
La ville de Chartres, la ville de Dreux, le Conseil dept d'Eure et Loir, le conseil régional, ddream (M. de Royer, ici présent) , J2LSI, la boîte à sites web, l'association Aurores, le Crédit Mutuel, et nos donateurs privés.
Et enfin toute l'équipe de bénévoles pour leur engagement pour faire vivre cette association.
Un grand merci également à Cécile de Hann directrice, Katia et Jean-Philippe les secrétaires ainsi que Sébastien de Carvalho, régisseur du Conservatoire pour leur accueil.
Merci de votre présence et rendez-vous sous les arcades de ce beau cloître des Cordeliers pour continuer à échanger et pour prendre votre adhésion si ce n'est pas encore fait.
Sinon, comme vous le savez : rien de mieux que la publicité orale. Parlez autour de vous des Samedis Musicaux et de ses concerts pour que nous puissions remplir les salles dès la rentrée prochaine !
Merci pour votre écoute je vous souhaite un bel été à tous !

9° Le verre de l'amitié a clôturé cette AG 2024 !

Garance Arnaud, présidente



Béatrice Saez, trésorière

